La Bourse publie les déclarations de franchissement des seuils ci-après, reçues le 24 Avril 2006 et le 02 Mai 2006, sur la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF. S.A de capital social : 10 000 000 dinars, réparti en 1 000 000 actions de nominal 10 dinars et dont le siège social est au : 2, Rue de Turquie - Tunis.

## I- FRANCHISSEMENT A LA HAUSSE

## **DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE**

I- DECLARANT

Nom et Prénom : BANQUE DE TUNISIE Adresse : 2, Rue de Turquie - Tunis

Nationalité : Tunisienne.

II- FRANCHISSEMENT DE SEUIL

♦ Seuil(s) franchi(s)
• Sens du franchissement
• Date du franchissement du seuil
: 33.3 % (Directement)
• Hausse
• 17/04/2006

Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus directement avant le franchissement du seuil :

305 864 Actions et droits de vote, soit

Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis directement en franchissement du seuil :

65 910 Actions et droits de vote, soit 6.59 % du capital

30.59 % du capital

♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

371 774 Actions et droits de vote, soit 37.18 % du capital

III- ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR LES SOCIETES CONTROLEES PAR LE DECLARANT :

Dénomination sociale	Adresse	Participations directes			
		Nombre d'actions	%	Nombre de vote	%
Cie d'Assurances et de Réassurances ASTREE	45, Av Kheireddine Pacha Tunis	99 120	9.91	99 120	9.91
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	2, Rue de Turquie 1001 Tunis	7 742	0.77	7 742	0.77

IV - ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR UN TIERS AVEC QUI LE DECLARANT AGIT DE CONCERT :

Dénomination sociale	Adresse	Participations directes			
		Nombre d'actions	%	Nombre de vote	%
Cie d'Assurances et de Réassurances ASTREE	45, Av- Kheireddine Pacha Tunis	99 120	9.91	99 120	9.91
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	2, Rue de Turquie - Tunis	7 742	0.77	7 742	0.77

V- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Acquisition en Bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 02/05/2006 par le représentant de la Société de Bourse de Tunisie, Intermédiaire en Bourse.

## **II- FRANCHISSEMENT A LA BAISSE**

## DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSE

I- DECLARANT

Nom et Prénom
Cie d'Assurances et de Réassurances ASTREE
Adresse
∴ 45, Avenue Kheireddine Pacha - Tunis
∴ Tunisienne.

II- FRANCHISSEMENT DE SEUIL

♦ Seuil(s) franchi(s)
† Sens du franchissement
† Date du franchissement du seuil
10% (Directement)
† Baisse
† 17/04/2006.

Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus directement **avant** le franchissement du seuil :

- 170 320 Actions et droits de vote, soit 17.03 % du capital

Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés directement en franchissement du seuil :

71 200 Actions et droits de vote, soit 7.12 % du capital

III – ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR UN TIERS AVEC QUI LE DECLARANT AGIT DE CONCERT :

Dénomination sociale	Adresse	Participations directes			
		Nombre d'actions	%	Nombre de vote	%
Banque de Tunisie	2, Rue de Turquie - Tunis	371 774	37.18	371 774	37.18
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	2, Rue de Turquie - Tunis	7 742	0.77	7 742	0.77

IV- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en Bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 24/04/2006 par le représentant de la Société de Bourse de Tunisie, Intermédiaire en Bourse.